



Règles et règlements

Nous invitons les médias indépendants et des créateurs professionnels à soumettre leur publication à l'examen d'un panel de juges indépendants. L'examen aboutira à la sélection d'une publication susceptibles de bénéficier d'un mentorat, de services et d'un financement pour lancer leur programme d'adhésion.

- Vous devez être âgé d'au moins 18 ans.
- Votre publication est publiée en langue française.
- Vous n'avez aucune affiliation à une maison d'édition traditionnelle.

Un gagnant sera choisi et recevra :

- Une consultation et une assistance gratuites de l'équipe d'experts en adhésion de Steady Media pour la création et le lancement de votre offre d'adhésion.
- L'utilisation gratuite de la plateforme d'adhésion Steady pendant une période de 6 mois à compter de la date d'annonce des gagnants.

En outre, si un gagnant :

- a créé un projet d'adhésion public à Steady,
- a promu/communiqué ce projet d'adhésion à son public et
- a au moins 3 membres payants

il reçoit un "bonus de démarrage" de 2 500 euros pour aider le gagnant à faire démarrer son projet d'adhésion. Le "bonus de démarrage" est payable à partir du deuxième versement de Steady et est soumis à la condition que le gagnant commence son projet d'adhésion avec Steady dans les 3 mois suivant l'annonce des gagnants.

Steady informera le public et les gagnants par le biais des médias sociaux et des courriels sur les projets choisis. Veuillez vérifier votre boîte de réception (et votre filtre anti-spam) pour ne pas manquer la bonne nouvelle.